

## Attester des ratios financiers

### Catégorie de l'offre

Données financières (offre.php?offre=evaluation-des-risques-et-zones-de-vulner:

Respect des textes légaux et réglementaires (offre.php?offre=attestation-du-resp

Conformité et efficacité d'un processus (offre.php?offre=cartographie-des-risque:

Numérique (offre.php?offre=appreciation-de-lefficacite-des-dispositifs-cybersect

### Nature de la mission

- Opinion
- Attestation
- Diagnostic

### La mission en quelques mots

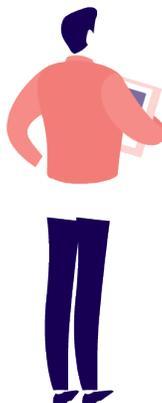
Les **ratios financiers** sont des indicateurs utilisés pour conduire des **analyses financières** des entités. Ils constituent les **outils d'interprétation** des comptes sous différents angles : solidité financière, rentabilité, valeur ajoutée, etc. À ce titre, ils sont d'une grande utilité, tant pour les dirigeants, que pour les lecteurs de comptes, ainsi que pour les investisseurs ou les financeurs. Ils ne prennent généralement pas en compte les données prévisionnelles qui s'inscrivent plutôt dans un rapport de solvabilité.

**Le contrôle de la sincérité des ratios financiers suppose en amont qu'un audit des comptes soit réalisé soit parce que l'entité dispose déjà d'un CAC soit parce que l'on intégrera, au préalable de cette mission, un audit des comptes.**

Par son **expertise des mécanismes financiers et du fonctionnement de l'entreprise**, le commissaire aux comptes est en capacité d'évaluer si les éléments pris en compte pour la détermination des ratios sont pertinents, si les calculs sont exacts et si l'interprétation de ces ratios est sincère.

Certaines entités sectorielles sont contraintes de publier des **ratios**

**prudentiels.** L'audit de ces ratios, n'étant pas prévu par les textes, une fiabilisation de ces données prudentielles, en particulier celles qui sont publiées semble pertinente.



### ***En pratique :***

Dans le cadre d'un montage financier incluant un pool bancaire, l'entité doit fournir une attestation sur les ratios financiers définis dans le cadre des covenants bancaires.

### **Bénéfices clients**

- Obtenir des informations synthétiques sur la santé et la rentabilité financière de l'entreprise, communicables à l'externe
- Faciliter les interactions avec les tiers (investisseurs, fournisseurs, clients, banques, administrations, salariés, donateurs...) en leur permettant de se faire une opinion sur la situation financière de l'entreprise
- S'inscrire dans la comparabilité des données du secteur

### **Contenu de la mission du CAC**

Préalable : l'entité établit un document qui présente les ratios financiers. L'attestation du commissaire aux comptes porte sur les éléments figurant dans ce document.

**Le contrôle de la sincérité des ratios financiers suppose en amont qu'un audit des comptes soit réalisé soit parce que l'entité dispose déjà d'un CAC soit parce que l'on intégrera, au préalable de cette mission, un audit des comptes.**

- Vérifier que les différentes composantes du ratio permettent de traduire l'indicateur recherché
- Vérifier que les composantes des ratios concordent avec les données comptables
- Vérifier les calculs

**Livrable(s)**

**Attestation négative** portant sur les ratios financiers

**Compétences spécifiques requises**

Cette mission mobilise les compétences classiques de la profession.



## **La CNCC**

Notre organisation (</organisation.html>)

La co-régulation (</co-regulation.html>)

Les présidents (</les-presidents.html>)

Notre histoire (</histoire.html>)

L'index égalité professionnelle (</index-egalite-professionnelle.html>)

## **Notre profession**

La mission légale (</mission-legale.html>)

Nos responsabilités (</responsabilites.html>)

Nos obligations (</obligations.html>)

Les secteurs d'interventions (</secteurs-interventions.html>)

Les chiffres clés (</chiffres-cles.html>)

L'apport économique (</apport-economique.html>)

Points et mots clés de la profession (</les-mots-cles.html>)

## **La réglementation**

La réglementation (</la-reglementation.html>)